

LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine



Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Jean-Luc Radier

☎ : 06 14 77 90 46

Abbé Hervé Gresland

@ : ab.gresland@laposte.net

Abbé François Knittel

☎ : 03 89 44 66 93

Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

Chers fidèles,

Le 2 février dernier, le supérieur général de la Fraternité St Pie X a annoncé que nos évêques procéderaient à de nouvelles consécration épiscopales le 1^{er} juillet prochain. Le communiqué de la Maison Générale du 2 février a déjà été mis à votre disposition sur les tables de presse de nos chapelles, et nous mettons aussi à votre disposition l'« Adresse aux fidèles » de notre supérieur de District du 8 février dernier. Depuis, ces textes et une abondante documentation sont à votre disposition sur le site de la Fraternité (laportelatine.org).

Rappelons-nous qu'il y a plus de deux ans, nous avons été informé de la décision prise par la Maison Générale d'envisager les sacres de nouveaux évêques. Dans les bulletins de septembre 2023 à mai 2024, vous ont été exposés les principes qui guident la Fraternité dans la fidélité à la Tradition doctrinale et disciplinaire, et leur application dans ses rapports avec le Pape actuel et les évêques, avec des textes significatifs de Mgr Lefebvre qui expliquaient ces principes. Pour montrer la continuité de la Fraternité dans ces règles d'attitude envers Rome, j'ai donné aussi en exemple les lettres de Mgr Fellay de juin 2001 et juin 2004 (Lettre aux amis et bienfaiteurs n°60 et n°67), dont certains passages mettent en évidence aujourd'hui que la situation est bien la même :

SOMMAIRE

Le Mot du Prieur	p. 1-2
N.-D. de Pellevoisin	p. 3, 6-7
Calendrier	p. 4-5
Annonces	p. 8



Abbé Davide Pagliarini, supérieur général de la Fraternité saint Pie X

« Lorsque nous avons émis notre requête de deux préalables, nous les avons exprimés comme une nécessité avant toute discussion. La levée de l'excommunication nous laverait de l'accusation injuste de schisme puisque nous n'avons jamais établi de hiérarchie parallèle et toujours montré notre attachement au Souverain Pontife. Nous refusons de signer les formules d'amende honorable qui nous sont proposées car elles supposent que nous sommes coupables et que cette culpabilité nous a séparés de l'Église. La plupart de nos prêtres et des fidèles ont du faire face à l'hérésie, souvent au scandale liturgique grave provenant de leurs propre pasteurs, tant de prêtres que d'évêques (...) Nous avons réagi pour conserver la foi de notre baptême ou pour ne pas déshonorer la divine majesté. »

Lisez donc les lettres désignées ci-dessus de notre supérieur général, M. l'abbé Pagliarini : et voyez que, dans une situation qui n'a pas changée, la Fraternité St Pie X continue maintenant selon les mêmes principes.

Il est donc extrêmement important pour vous, chers fidèles, de vous souvenir de quelques points essentiels :

- Premier point : il nous faut, pour être sauvés, garder intacte notre foi catholique, dont l'enseignement est gravement déficient dans la plupart des paroisses : le catéchisme traditionnel avec ses quatre parties indispensables n'est plus enseigné intégralement : sont mis sous silence la divinité du Christ et les arguments qui la démontrent même aux incroyants : prophéties et miracles, réalité historique et physique de la résurrection... mise sous silence aussi l'institution de l'Église une, sainte, catholique et apostolique, hors de laquelle nul ne peut être sauvé (cette généralité n'exclut pas des exceptions, mais il est grave qu'elles ne soient que des exceptions, souvent pourchassées par les évêques).

- Deuxième point : des erreurs graves contre la foi sont diffusées, et même des erreurs contre la raison naturelle, qui ont été expressément désignées et condamnées par les papes avant le Concile Vatican II, et qui sont encouragées et mises en pratique par les papes d'après le Concile : l'erreur de l'œcuménisme est la plus typique, mais aussi la doctrine de la liberté religieuse, et l'erreur de la Collégialité épiscopale désormais propagée sous le nom de synodalité, et mise en pratique de manière insistante et accélérée par les papes François et maintenant Léon XIV.

- Troisième point : le culte divin est gravement altéré, notamment par la réforme du Nouveau Missel Romain par le pape Paul VI en 1969, ainsi que les réformes du Rituel qui lui ont succédé. Cette réforme met totalement sous silence le caractère propitiatoire de la messe, et d'autres vérités concernant la messe,

et ne dispose pas les âmes à les recevoir avec fruits.

- Quatrième point : la pratique et les dispositions du droit de l'Église pour les situations de nécessité, autorisent la Fraternité Saint Pie X, dans la situation présente, à continuer son œuvre de formation de prêtres qui enseigneront intégralement la Foi, conféreront dignement les sacrements, et guideront les fidèles dans l'esprit de l'Église et la fidélité à la Tradition. Les dispositions du droit actuel qui menacent d'excommunication les évêques qui confèrent des sacres sans mandat du souverain Pontife, sont inopérantes dans la mesure où les évêques de la Fraternité St Pie X ne se voient conférée aucune juridiction, aucune charge de gouvernement d'une partie de l'Église.

Conformément aux demandes de nos supérieurs, nous vous recommandons de profiter de ces événements pour vous instruire, prier, et agir en vrais chrétiens :

- Outre les documents cités au début de cet article, relisez les écrits de Mgr Lefebvre : la Lettre aux Catholiques perplexes - J'accuse le Concile - C'est moi l'accusé qui devrait vous juger - Ils l'ont découvert...

- Priez, en profitant de ce temps du Carême : même si l'on ne peut assister tous les jours à la messe, il est facile de lire chaque jour l'épître et

l'évangile, et de prier la Collecte. Il y a aussi les petits fascicule de M. l'abbé Troadec : Le Carême au jour le jour. Priez aussi pour les prêtres, les séminaristes, et les vocations, en vous aidant du Dossier doctrinal et spirituel du prochain pèlerinage. Priez fidèlement la Sainte Vierge par votre chapelet quotidien pour le Pape, pour l'Église. Priez, bien sûr, pour nos futurs

évêques. Priez pendant ce mois de mars St Joseph, patron de l'Église universelle.

- Agissez, par vos efforts de Carême, la fidélité à votre devoir d'état, la générosité dans les bonnes œuvres, par exemple en participant au Pèlerinage de Pentecôte (les inscriptions sont bientôt ouvertes), et, bien entendu, si vous le pouvez, en vous rendant à la cérémonie des sacres à Ecône, le 1^{er} juillet prochain.



Notre-Dame de Pellevoisin

Abbé Hervé Gresland



Le 5 novembre 1876 a lieu la treizième apparition. « En la voyant je pensais que j'étais bien indigne de ses grâces et que tant d'autres que moi méritaient plus que moi ses faveurs et pouvaient davantage publier sa gloire. Alors elle me regarda et sourit en me disant : "Je t'ai choisie." Elle s'arrêta un moment et reprit toujours souriant : "Je choisis les petits et les faibles pour ma gloire." Elle s'arrêta encore et me dit : "Courage, le temps de tes épreuves va commencer." »

Notre-Dame nous confirme à Pellevoisin ce qu'elle fait partout : elle choisit les petits et les faibles.

La dernière apparition

La quinzième et dernière apparition a lieu le 8 décembre. Quinze personnes étaient présentes auprès d'Estelle pour cette apparition.

« Cette apparition était la plus belle et comme le résumé de toutes les autres. Quel nom donner à la Sainte Vierge, à cette beauté sans pareille ? Je crois que la langue reste muette devant cette expression puisque cette Divine Mère avait une beauté et une bonté incompréhensibles. Elle me dit : "Ma fille, rappelle-toi mes paroles." Alors ce fut comme une récapitulation ; ces paroles passaient devant moi, je les entendais et les voyais, je ne puis exprimer comment. (...) La Sainte Vierge me regardait toujours ; elle me dit : "Répète-les souvent ; qu'elles te fortifient et te consolent dans tes épreuves. » Nous voyons comme toutes les paroles que la Sainte Vierge lui a dites se sont gravées profondément dans la mémoire d'Estelle. Et elle n'apportera jamais la moindre variation dans ses récits concernant les apparitions.

Notre-Dame lui annonce alors : « "Tu ne me reverras plus." J'avais beaucoup de chagrin, je me suis mise à crier : "Qu'est-ce que je vais devenir sans vous, ma Bonne Mère ?" La Sainte Vierge m'a répondu : "Je serai invisiblement près de toi. (...) Je t'ai choisie pour publier ma gloire et répandre cette dévotion."

La Sainte Vierge tenait son scapulaire des deux mains. Elle était si encourageante, que je lui dis : "Ma Bonne Mère, si vous vouliez me donner ce scapulaire ?" La Sainte Vierge me dit en souriant : "Lève-toi et baise-le." Oh ! alors je me suis levée vivement. La

Sainte Vierge se pencha vers moi pour me faire embrasser ce Cœur adorable. Oh ! que j'aurais voulu rester là toujours, mes lèvres sur le Cœur qui rafraîchissait mes lèvres et brûlait mon intérieur. C'était un moment de délices. Il m'est tout à fait impossible d'exprimer ce que je ressentais de bonheur.

Puis la Sainte Vierge se releva, et me dit, en parlant de son scapulaire : "Tu iras toi-même trouver le prélat (j'ai compris que c'était Mgr de Bourges), et tu lui présenteras le modèle que tu as fait. Dis-lui qu'il t'aide de tout son pouvoir, et que rien ne me sera plus agréable que de voir cette livrée sur chacun de mes enfants, et qu'ils s'appliqueront tous à réparer les outrages que mon Fils reçoit dans le sacrement de son amour. Vois les grâces que je répands sur ceux qui le porteront avec confiance et qui t'aideront à le propager."

Puis la Sainte Vierge, en me parlant, étendit ses mains et, comme dans les précédentes apparitions, il en tombait une pluie abondante, et dans chacune de ces gouttes, il me semblait voir les grâces écrites telles que : pitié, salut, confiance, conversion, santé ; en un mot toutes sortes de grâces plus ou moins fortes. Puis la Sainte Vierge ajouta : "Ces grâces sont de mon Fils ; je les prends dans son Cœur ; il ne peut me refuser." »



Estelle Faguet à la fin de sa vie

Mars 2026

PRIEURE MARIE-REINE
195, rue de Bâle
F-68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 44 66 93
Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr

**CHAPELLE N-D DE LA
SAINTE-ESPERANCE**
37, Rue Pasteur
F-90300 CRAVANCHE

ORATOIRE SAINT-JOSEPH
22, rue Ampère
F-68000 COLMAR

M. l'abbé Jean-Luc Radier, 06 14 77 90 46

M. l'abbé François Knittel, 03 89 44 66 93

Récitation des litanies de saint Joseph à la fin du chapelet			
		Réunion de la Croisade eucharistique à l'issue de la Messe	
Di 1^{er}	2 ^e dimanche de Carême (I ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 2	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Ma 3	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Me 4	Férie (III ^e cl.) Mémoire de St Casimir, Confesseur (III ^e cl.)	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 5	Férie (III ^e cl.) Strasbourg : Mémoire de St Fridolin, Abbé	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Ve 6	Férie (III ^e cl.) Mémoire des Stes Félicité et Perpétue, Martyres 1 ^{er} vendredi du mois	17h20 Heure sainte 18h30 Messe lue	18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue 19h15 Heure sainte
Sa 7	Férie (III ^e cl.) Mémoire de St Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur 1 ^{er} samedi du mois	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation
Di 8	3 ^e dimanche de Carême (I ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 9	Férie (III ^e cl.) Mémoire de Ste Françoise Romaine, Vierge (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Ma 10	Férie (III ^e cl.) Mémoire des 40 Sts Martyrs de Sébaste	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Me 11	Férie (III ^e cl.)	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 12	Férie (III ^e cl.) Mémoire de St Grégoire le Grand, Pape et Docteur	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	
Ve 13	Férie (III ^e cl.)	17h55 Chemin de Croix 18h30 Messe lue	
Sa 14	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue

	Di 15 4 ^e dimanche de Carême (1 ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
		Quête pour les écoles		
Lu 16	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 17	Férie (III ^e cl.) Mémoire de St Patrick, Evêque et Confesseur	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 18	Férie (III ^e cl.) Mémoire de St Cyrille de Jérusalem, Evêque et Docteur	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 19	Saint Joseph, Epoux de la Très Sainte Vierge, Patron de l'Eglise universelle (1 ^e cl.) Mémoire de la férie	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe chantée
Ve 20	Férie (III ^e cl.)	17h55 Chemin de Croix 18h30 Messe lue		
Sa 21	Férie (III ^e cl.) Mémoire de St Benoît, Abbé	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 22	1 ^{er} dimanche de la Passion (1 ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> Pas de Vêpres Quête pour le prieuré	Abbé Knittel 8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe Quête pour les fleurs	Abbé Brucciani 9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe 16h00 Chemin de Croix à N.D. de Dusenbach Quête pour la façade
Lu 23	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 24	Férie (III ^e cl.) Mémoire de St Gabriel, Archange	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 25	Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie (1 ^e cl.) Mémoire de la férie	7h15 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe chantée
Je 26	Férie (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 27	N.D. des 7 Douleurs (1 ^e cl.) Mémoire de la férie	17h55 Chemin de Croix 18h30 Messe lue		
Sa 28	Férie (III ^e cl.) Mémoire de St Jean de Capistran, Confesseur	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 29	Dimanche des Rameaux (1 ^e cl.)	10h15 Bénédiction des rameaux suivie de la grand-messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Bénédiction des rameaux et grand-messe	8h45 Chapelet Bénédiction des rameaux, 9h30 suivie de la grand-messe
Lu 30	Lundi Saint (1 ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 31	Mardi Saint (1 ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		

L'approbation des autorités de l'Eglise

Comme la Sainte Vierge l'avait demandé, Estelle se rend à Bourges deux jours après cette dernière apparition et est reçue très cordialement par l'archevêque, Mgr de La Tour d'Auvergne. Celui-ci était au courant de tout ce qui s'était passé par le curé de Pellevoisin, l'abbé Salmon. « Il me fit asseoir en face de lui et me questionna. Je lui ai tout raconté sans embarras, simplement. Il a été tellement convaincu, surtout à la révélation du secret principal, qu'il fut convaincu tout de suite et promit de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour la gloire de la Sainte Vierge. Il me consulta pour le scapulaire et ce qu'il fallait mettre de l'autre côté. Je lui dis : "Monseigneur, si on mettait l'apparition de la Sainte Vierge ? Il me répondit : "Mais oui, il ne faut pas mettre autre chose".

Le lendemain soir, nous retournâmes à Pellevoisin, moi, bienheureuse ; et je repris ma vie ordinaire. »

Un mois après cette visite, par ordonnance du 13 janvier 1877, Mgr de La Tour d'Auvergne institue une commission d'enquête canonique sur la maladie et la guérison d'Estelle Faguet. 56 témoins sont interrogés, puis la commission rend des conclusions entièrement favorables au caractère miraculeux de la guérison.

Au mois de mai suivant, l'archevêque va à Rome et soumet au pape Pie IX le projet d'une confrérie, projet que le pape bénit. Aussi Mgr de La Tour d'Auvergne érige-t-il, le 28 juillet, une « Confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Pellevoisin, sous le titre de Mère toute miséricordieuse ». Il encourage la diffusion du scapulaire du Sacré-Cœur. Sur une face du scapulaire fut représenté le Sacré-Cœur de Jésus tel qu'Estelle l'avait vu sur le scapulaire que portait la Vierge : un cœur rouge, couronné d'épines, d'où sortent des flammes couleur or au milieu desquelles émerge une petite croix d'or. L'autre face du scapulaire représente la Vierge telle qu'elle est apparue à Estelle : entourée d'une guirlande de roses, les mains tendues d'où tombe une sorte de pluie, avec l'inscription « Mère toute miséricordieuse ».

Avec l'approbation de l'archevêché de Bourges, la chambre des apparitions est transformée en chapelle et devient un lieu de pèlerinage,

En décembre 1878, Mgr de La Tour d'Auvergne prescrit une seconde enquête sur les extases d'Estelle. La conclusion des témoins est nette : ces extases – qui ne sont pas des preuves d'apparition, mais qui les accompagnent habituellement – ont été réellement constatées chez Estelle.

La conviction de Mgr de La Tour d'Auvergne était faite quant à la réalité des apparitions, mais la mort ne lui donna pas le temps de prononcer un jugement

définitif. Des difficultés vont se produire par la suite, qui empêchèrent le processus de reconnaissance des apparitions par l'Eglise d'arriver à son terme et entravèrent le rayonnement du message. Elles tiennent à des erreurs qui se répandirent sur les apparitions, aux mesquineries humaines, aux calomnies sur Estelle que la Sainte Vierge lui avait annoncées, aux initiatives souvent contreproductives de certaines personnes, et au contexte politique : la famille de La Rochefoucauld et l'abbé Salmon sont monarchistes, ce qui provoque la vindicte du gouvernement républicain contre le pèlerinage.

En 1892, le pape Léon XIII accorde des indulgences aux pèlerins qui se rendent à Pellevoisin. Et quand, l'année suivante, l'archevêque de Bourges envoie l'abbé Salmon à Rome pour offrir au pape une statue de Notre-Dame de Pellevoisin, celui-ci remercie en ces termes : « Je suis heureux de la recevoir, je la reçois avec bonheur ! » En 1896, le pape élève la confrérie de Pellevoisin au rang d'archiconfrérie.



Le pape Léon XIII

La fin de la vie d'Estelle

Estelle, simple domestique, est au plus bas de l'échelle sociale et sait se faire extrêmement discrète. Mais quand il le faut, elle tient bon face aux oppositions : les interdictions du préfet, la calomnie

répandue par des membres du clergé, les persécutions de l'archevêque Mgr Servonnet qui se montre particulièrement zélé à appliquer les directives gouvernementales à l'encontre du pèlerinage.

Elle n'aura pas peur non plus de se rendre à Rome pour rencontrer les papes et faire connaître le message de la Vierge. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, l'emmena auprès de Léon XIII le 30 janvier 1900. Le pape la reçut avec la plus grande bonté et l'interrogea longuement. Elle lui présenta le scapulaire du Sacré-Cœur, demandant qu'il soit approuvé officiellement. Le pape la reçut de nouveau quinze jours plus tard. Le 4 avril suivant, la Sacrée Congrégation des Rites publiait un décret approuvant le scapulaire de Pellevoisin, en remplaçant toutefois l'appellation « Mère toute miséricordieuse » par « Mère de miséricorde ».

Pendant ce temps, un mouvement de piété intense, une Archiconfrérie florissante, des guérisons jugées extraordinaires obtenues à Pellevoisin, établissent la renommée du pèlerinage. Quant à Estelle, elle déroule son existence non loin du monastère des Dominicaines qui depuis 1893 gardent le lieu des apparitions et assument la mission de prière tant recommandée par Notre-Dame.

En mars 1912, saint Pie X reçoit Estelle en audience privée. En 1915, Benoît XV déclare que « Pellevoisin a été choisi par la Sainte Vierge comme un lieu privilégié où elle répand ses grâces ». Le 22 décembre 1922, la Congrégation des Rites autorise une messe votive de la Sainte Vierge, le 9 septembre, pour la paroisse de Pellevoisin.

Estelle avait écrit : « Je suis prête à tout sacrifier pour la gloire de Celle qui m'a comblée de grâces. » Elle continue de vivre dans l'ombre et l'humilité au milieu de nombreuses épreuves, accusations et calomnies, priant avec ferveur Celle qui l'a honorée de ses visites. Son chapelet ne la quitte jamais. Elle ne se départ jamais de la dignité et de l'intégrité qui l'ont toujours caractérisée. Les témoins soulignent sa droiture et son entière liberté vis-à-vis de tout son entourage. Son visage reflète la paix, la bonté. Jusqu'à son dernier souffle elle a suivi la consigne de Notre-Dame : « Si tu veux me servir sois simple, et que tes actions répondent à tes paroles. » Elle meurt le 23 août 1929 à près de 86 ans. Un florilège de perles glanées dans ses lettres montre les très belles vertus qu'elle a pratiquées : « La souffrance est notre partage et le calme notre force » ; « Moi, je ne suis rien, mais ma mission est le commandement de la Mère toute miséricordieuse » ; « C'est un honneur de souffrir pour la Sainte Vierge ».

Une étape nouvelle est intervenue en 1983. L'archevêque de Bourges à cette époque, Mgr Vignancour, a fait étudier la guérison d'Estelle Faguette par deux commissions, une commission médicale et une

commission théologique, et après avoir reçu leurs conclusions, déclara officiellement le caractère miraculeux de cette guérison, sans toutefois se prononcer sur les apparitions elles-mêmes.

Selon de nouvelles normes sur le discernement des phénomènes surnaturels édictées en mai 2024, l'Eglise a déclaré que désormais elle ne veut plus se prononcer sur la réalité des apparitions. Mais trois mois après, le 22 août 2024, le Dicastère pour la Doctrine de la foi a donné son *nihil obstat* à la dévotion mariale liée au sanctuaire de Pellevoisin. Ce décret indique que rien ne s'oppose à l'adhésion des fidèles à cette dévotion, « mais qu'au contraire la dévotion, déjà florissante, est particulièrement recommandée à ceux qui veulent y adhérer ». Les apparitions de Pellevoisin obtiennent la plus haute forme de reconnaissance possible selon les nouvelles normes. Ce pas facilite également la cause de béatification d'Estelle Faguette, ouverte en 2020.

Le message de Notre-Dame à Pellevoisin

Dans ses apparitions, Notre-Dame donne parfois aux voyants (par exemple à sainte Catherine Labouré ou sainte Bernadette) des messages privés qui les concernent eux seuls, et qui n'ajoutent rien au message destiné aux fidèles. La Sainte Vierge a fait plusieurs fois à Estelle des confidences qui étaient strictement personnelles et qu'elle n'a jamais révélées. C'est le message public qui nous intéresse, et dont il faut dégager l'essentiel.

La Sainte Vierge a guéri Estelle afin de la désigner comme sa messagère et qu'elle soit écoutée. Puis sa grande demande à Estelle fut qu'elle répande le scapulaire qui porte l'image du Sacré-Cœur de Jésus, et le grand message qu'elle devait transmettre est l'invitation à se tourner vers le Cœur aimant du Seigneur.

Que veut dire Marie par la mission souvent répétée : « Je veux que tu publies ma gloire » ? A Pellevoisin elle affirme son rôle de médiatrice, en particulier par ces paroles si révélatrices prononcées à la fin de la dernière apparition : « Ces grâces sont de mon Fils ; je les prends dans son Cœur ; il ne peut me refuser. » L'attitude de la Vierge dans les apparitions à partir du mois de juillet, les bras tendus, est semblable à celle de l'apparition de la rue du Bac, lors de la révélation de la Médaille miraculeuse, et la « pluie » qui tombe des mains de Marie symbolise les grâces répandues par elle. C'est par Marie qu'il nous faut aller au Cœur de Jésus. La « Mère toute miséricordieuse » conduit au Cœur de son Fils, source de toute miséricorde. C'est le centre du message de Pellevoisin.

ACTIVITÉS A PRÉVOIR

Catéchisme des enfants

- Les 3 chapelles
- Mars : 4, 11, 18 et 25
- Avril : 1^{er}, 8 et 29
- Mai : 6, 13, 20 et 27

Catéchisme pour adultes

- Colmar : mercredi 4, 11, 18 et 25 mars 19h15 à 20h00
- Mulhouse : mardis 3, 10 et 24 mars de 19h15 à 20h00

Croisade Eucharistique

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 1^{er} mars

Réunion des jeunes

- Colmar : samedi 14 mars de 19h15 à 20h15

Cercle Saint-Pie X

- Mulhouse : mardi 17 mars de 19h15 à 20h15
- Cravanche : dimanche 22 mars à 9h45
- Colmar : samedi 28 mars de 19h15 à 20h15

Ventes de gâteaux pour les pèlerinages

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 15 Mars

Quête pour les écoles

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 15 mars

Quêtes spéciales

- pour le prieuré à Mulhouse
- pour la façade à Colmar
- pour les fleurs à Cravanche
- Dimanche 22 mars

HONORAIRES

Messe : 18 €
Neuvaine : 180 €
Trentain : 720 €

RETRAITES SPIRITUELLES

Saint Ignace (messieurs)

- 9-14 mars : Gastines
- 29 mars-4 avril : Pointet
- 29 mars-3 avril : Caussade
- 20-25 avril : Pointet
- 4-9 mai : Gastines
- 10-18 mai : Caussade
- 18-23 mai : Pointet
- 1-6 juin : Gastines
- 10-18 juin : Caussade
- 22-27 juin : Pointet
- 6-11 juillet : Gastines
- 13-18 juillet : Caussade
- 20-25 juillet : Pointet

Saint Ignace (dames)

- 9-14 mars : Pointet
- 20-25 mars : Caussade
- 23-28 mars : Gastines
- 6-11 avril : Caussade
- 20-25 avril : Gastines
- 4-9 mai : Pointet
- 18-23 mai : Gastines
- 1-6 juin : Caussade
- 8-13 juin : Pointet
- 8-13 juin : Enney
- 22-27 juin : Gastines
- 29 juin-4 juillet : Caussade
- 6-11 juillet : Pointet
- 20-25 juillet : Gastines
- 21-29 juillet : Caussade

Montfortaine (mixte)

- 27-30 avril : Enney
- 8-13 juin : Moulin du Pin

Prier avec les psaumes (mixte)

- 9-14 mars : Moulin du Pin

Retraite de Semaine Sainte

- 30 mars-4 avril : Moulin du Pin

Foyer (mixte)

- 27-30 avril : Enney

A Jésus par Marie (mixte)

- 20-25 avril : Moulin du Pin

N. D. de Fatima (mixte)

- 27 juillet-1^{er} août : Moulin du Pin

Jésus, notre Modèle (mixte)

- 17-22 Juillet : Moulin du Pin

Retraite du Rosaire (mixte)

- 5-10 octobre : Moulin du Pin

INTENTIONS DU MOIS

Croisade eucharistique : pour les adolescents qui ne connaissent pas Dieu.

Rosaire vivant : pour la conversion des pécheurs.

CARNET PAROISSIAL

Nous prions pour nos défunts du mois de mars

À Mulhouse

M. Benoît Heyer, † 2001 à 64 ans
 M. Gérard Jallet, † 2006 à 74 ans
 Mme Odile Cartier, † 2018 à 94 ans
 Mme Marthe Burgunder, † 2021 à 96 ans
 Denise Meneghetti, † 2023 à 83 ans

À Colmar

M. Claude Laplatte, † 1991 à 84 ans
 Mme Marie-Madeleine Henry, † 1991 à 80 ans
 M. Lucien Karcher, † 1991 à 83 ans
 M. Joseph Kaestle, † 1992 à 77 ans
 M. Lucien Knittel, † 1994 à 64 ans
 M. Pierre Aubert, † 2002 à 82 ans
 Mme Geneviève Descours, † 2005 à 78 ans
 M. Léon Wissler, † 2015 à 88 ans
 Mme Marie-Jeanne Meyer, † 2015 à 90 ans

À Cravanche

Mme Jeannine Fluckiger, † 2006 à 72 ans
 Mme Marie-Louise Armansin, † 2008 à 88 ans
 M. José Baume, † 2017 96 ans

CONFESSIONS

À Mulhouse

- Le dimanche : voir calendrier
- En semaine : pendant le cha-pelet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous
- Le 1^{er} vendredi du mois : à 18h00
- Le 1^{er} samedi du mois : pendant le Rosaire

À Colmar

- Le dimanche : 50 minutes avant la Grand-Messe
- En semaine : 1/2 d'heure avant la Messe

À Cravanche

- 1/2 heure avant toutes les Messes